

Publié le :

28 février 2014

## LA SNET/EON LICENCIE

# DEUX DELEGUES SYNDICAUX A GARDANNE

### Mobilisation :

- Syndicat d'Avignon.
- Syndicat de Provence.
- Syndicat de Marseille.
- Syndicat de Toulon.
- Syndicat de Nice.
- Syndicat de Cannes.
- Syndicat de GAP.
- Syndicat de CORSE.
- Syndicat du RTE.
- Syndicat de l'UOF.
- Syndicat du SEA.
- Syndicat de Mineurs.

**Le Secrétaire Général et le Secrétaire Général Adjoint du Syndicat CGT de la centrale de Gardanne** (Bouches du Rhône) sous le coup d'une mise à pied conservatoire (suppression de salaire) depuis le 27 janvier, viennent de se voir signifier leurs licenciements.

### Comment en est-on arrivé là ?

Après trois ans d'un âpre conflit entre EON, actionnaire majoritaire de la SNET et les salariés, la

signature d'un accord impliquant l'Entreprise SNET, son actionnaire EON et le gouvernement, ouvre de nouvelles perspectives d'avenir pour la centrale de Gardanne et ses agents.

### Un projet industriel de conversion à la Biomasse voit enfin le jour.

Les 250 MW du groupe 4 de la centrale de Gardanne allaient être convertis en 150 MW Biomasse. Offrant ainsi un nouveau débouché pérenne à la ressource

forestière régionale et contribuant à la structuration de la filière bois-énergie.

Pérennisation des 182 emplois directs nécessaires à la maintenance de ce groupe, des centaines d'emplois indirects à venir et des centaines d'emplois à créer dans la filière bois.

### Ce nouvel outil permettra aussi la sécurisation d'approvisionnement électrique de la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

## Une Direction Revancharde

Ce projet industriel moderne, porté par la CGT, avait redonné espoir aux agents de la centrale, ainsi qu'aux chômeurs de la région qui voyaient déjà les emplois permettant de leur assurer un avenir.

Ce n'était sans compter sur une Direction revancharde, qui considère s'être fait

imposer la pérennisation de la centrale dans le cadre de la Transition Energétique. Projet porté par le Gouvernement Hollande.

Alors là, tout dérape, la Direction de la SNET/EON engage une procédure de destruction d'emploi et d'externalisation des services. Mettant ainsi en

danger la reconversion du groupe 4 et fragilisant de fait le projet. Pour arriver à ses fins, elle fait convoquer le Directeur de la centrale par le médecin du travail qui lui signe un arrêt maladie.

Invoquant un harcèlement continu des deux représentants syndicaux, la Direction leur notifie une mise à pied conservatoire.

## Une nouvelle lutte s'engage

Le 6 mars 2014, nos deux camarades seront convoqués chez l'Inspecteur du Travail dans le cadre de la procédure de licenciement.

D'ores et déjà, c'est toute la CGT Mines Energie qui est sur le pont.

Nos Instances fédérales réunies le mardi 25 février ont lancé un appel à la mobilisation de tous les syndicats des IEG, aux Mineurs, aux agents du SEA.

### POUR SOUTENIR NOS CAMARADES

**JEUDI 6 MARS 2014 APPEL A 8H00 DE GREVE**

### RASSEMBLEMENT DES AGENTS ACTIFS ET INACTIFS

### DES REGIONS PACA/CORSE - LARO - RHONE/ALPES

**DEVANT LE BATIMENT DE L'INSPECTION DU  
TRAVAIL A AIX LES MILLES  
A 14H00**

**INTERVENTION SUR L'OUTIL DE TRAVAIL PRECONISE**